



DIRECTION GENERALE
Centre Hospitalier Universitaire de POITIERS

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL
TARIFS 2018**

Vu l'article 33 II de la loi n°2003-1199 du 18 décembre 2003 ;

Vu le Code de la Sécurité sociale et notamment son article R 162-32-2 ;

Vu le Code de la Santé publique et notamment son article R 6145-48 ;

Le Directeur Général fixe ainsi qu'il suit les Tarifs Formation :

II - FORMATIONS INSCRITES AU CATALOGUE	Tarifs 2018	
	Personnel CHU	Personnel hors-CHU
FORMATIONS ORGANISEES PAR LE CENTRE DE SIMULATION		
Formation par simulation à la prévention des risques lors de soins paramédicaux		
- par stagiaire (pour les internes en médecine)	152 €	202 €
- par stagiaire (autres que les internes en médecine)	330 €	400 €
Formation par simulation à l'annonce d'un évènement indésirable associé aux soins		
- par stagiaire (pour les internes en médecine)	152 €	202 €
- par stagiaire (autres que les internes en médecine)	330 €	400 €

POITIERS, le 26 février 2018


Jean-Pierre DEWITTE

Directeur Général